



**District Aube de Football**  
**Commission Départementale de l'Arbitrage**  
**Saison 2018-2019**  
**Procès-Verbal n°5**

---

Réunion du Mardi 20 novembre 2018 à 18 h 45

Président de séance : SALINGUE François

Présents : BANRY Jean-Michel ; BIDAULT François (CDPA) ; BOURDIER Sébastien ; CUNY Francis ;  
GOMAS Olivier ; GOMAS Yohann ; PEREIRA José ; RAYBAUDI Thierry (en visioconférence).

Excusés : BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur); PREMOSELLI Bernard ; SPAY Nicolas

---

François SALINGUE, président de la CDA, ouvre la séance à 18h45

*1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°4*

Le PV n°4 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*2. AUDITIONS:*

Jean-Claude THIEBLEMONT convoqué à 18h50 est absent en ayant fourni un justificatif. La CDA lui fera part de ses observations par écrit.

Anouar EL BOUSSAIDI, convoqué à 19h, a prévenu de son absence. La CDA lui communiquera, ainsi qu'à son club, sa décision.

### 3 COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

#### **3.1 Courriels reçus**

Le 25.10 Bilal LOUTOULI fournit un RIB pour mise à jour de son dossier. Il demande, en sa qualité de jeune reçu à la dernière FIA, à avoir le lien vers les vidéos illustrant l'utilisation de la FMI.

Le 25.10 L'AS VALLEE D'ANGLURE, via la boîte mail de la commission des compétitions, sollicite la désignation d'arbitres officiels que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 26.10 Cédric CUISINER demande qui doit régler les frais d'arbitrage en coupe. Le DAF s'occupe du virement pour toutes compétitions organisées par le District.

Le 26.10 Nabil BOULACHEB se met à la disposition de la CDA pour le 28.10.

Le 26.10 Thierry RAYBAUDI met la CDA en copie de l'envoi d'un rapport circonstancié d'un match FFSU et attire l'attention de l'organisateur de cette compétition sur la gravité des faits.

Le 26.10 Sainte Savine Football dépose une demande d'arbitres que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses possibilités.

Le 27.10 Mohamed LACHAL signale son indisponibilité pour les 03 et 04.11 pour raison professionnelle, justificatif à l'appui.

Le 28.10 Ange ROYER informe de son absence à désignation de ce jour pour raison familiale et fournit un justificatif le 31.10.

Le 29.10 Mustapha AZEGAGH demande confirmation de la date de sa convocation au DAF.

Le 30.10 Cédric CUISNIER demande, pour raison familiale, un retrait de désignation pour le 04.11.

Le 30.10 Karim BOUSEHABA sollicite un soutien pour l'activation de son compte MyFFF. Olivier est saisi de la demande.

Le 31.10 Kenny TRANSLER fournit un C.M. pour une indisponibilité de 2 semaines.

Le 31.10 Yohann GOMAS demande le retrait d'une observation pour le 10.11 car doit arbitrer en N3.

Le 31.10 Patrick MARIVAL met en copie la CDA d'un rapport destiné à la commission des terrains. Il demande par ailleurs à ne plus être désigné sur un club avec qui il est en difficulté. François SALINGUE le contacte par téléphone.

Le 31.10 Alan GOUTHIER sollicite la possibilité d'être désigné sur Troyes car il rencontre des soucis de transports. Cette demande est transmise à Thierry.

Le 31.10 Mohamed LACHAL envoie un C.M. suite à son absence à désignation du 28.10.

Le 03.11 Paul BERHOLLE demande comment sont défrayés les arbitres sur la Coupe du Grand Est. François SALINGUE lui envoie le lien vers le règlement de cette compétition gérée par la ligue.

Le 01.11 Abdou SAINDOU propose ses services à la CDA pour le 11.11 suite à un changement de désignation.

Le 01.11 Mohamed MOUGHNI indique avoir des indemnités d'arbitrage en attente de règlement. Il lui est conseillé de solliciter la ligue car les matchs concernés relèvent de ses compétences.

Le 02.11 François BIDAULT exprime ses difficultés pour désigner des observateurs sur des matchs de ligue en jeune. Ceci est remonté à la ligue par Cédric BOUGE.

Le 02.11 La présidente du l'USM Crancey demande des explications suite au retrait de l'arbitre désigné sur le match de son équipe du 04.11. François SALINGUE lui répond.

Le 04.11 Baptiste MIGNOT envoie deux rapports, un disciplinaire et un circonstancié, avec copie à la CDA.

Le 04.11 François BIDAULT signale ne pas avoir pu terminer une observation suite au match arrêté par l'arbitre.

Le 04.11 Anouar EL BOUSSAIDI informe à 14h30 de son absence à désignation du jour. La CDA reste en attente d'un justificatif.

Le 05.11 Sophian BELHADI met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 05.11 L'AS DROUPT ST BASLE formule 4 demandes de désignations d'arbitres officiels que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 05.11 Kevin POULIN, arbitre marnais, fait un retour de son expérience à la CDA suite à l'échange effectué dans notre district. Le lendemain, Jean-Michel Banry envoie à son tour un résumé de cet accueil.

Le 06.11 Thomas COLLAVINI rédige un rapport disciplinaire et met la CDA en copie.

Le 06.11 Mohamed MOUGHINI signale ne pas avoir été indemnisé pour un match en coupe du Grand-Est.

Le 06.11 Lény BLANDIN et Jean-Paul NOBLOT font un retour d'expérience suite à un échange dans la Marne.

Le 07.11 Patrick MARIVAL se met à la disposition de la CDA pour le weekend du 17-18.11.

Le 08.11 Sahim SAHLI relance le DAF pour un règlement non effectué en U19. Il pose également une indisponibilité du 24.11 au 01.12 pour raison personnelle.

Le 08.11 Rachid AIT AMEUR demande à poser une indisponibilité pour le 17.11.

Le 09.11 Francis CUNY se met à la disposition de la CDA pour le 18.11.

Le 09.11 L'US DIENVILLE demande à connaître la prochaine date de formation d'arbitre auxiliaire. Celle-ci aura lieu le 08.12.18 et la fiche d'inscription est disponible sur le site du DAF.

Le 10.11 Ahmed NAJI produit un rapport suite à l'arrêt du match par l'arbitre dans le cadre d'une observation

Le 10.11 Nassim YAKINE met en copie la CDA d'un courriel destiné à la ligue.

Le 11.11 Halim CHANDOURI envoie un C.M. pour une indisponibilité de 45 jours. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 12.11 Francis CUNY informe Thierry de son impossibilité d'honorer une désignation en U19 pour un match ayant été reporté.

Le 12.11 Jeremy MAILLARD, arbitre haut marnais, fait un retour d'expérience suite à son échange dans l'Aube. Jean-Michel BANRY en fait de même suite à cet accueil.

Le 12.11 Aurélien DUMAND produit un écrit suite à l'arrêt de son match en D1. Cet écrit est transmis à la commission des compétitions. Francis est saisi de la situation pour un soutien à la rédaction d'un rapport circonstancié.

Le 12.11 Xavier RAYBAUDI met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire ligue.

Le 12.11 Ahmed NAJI fait un bref retour de son échange en Haute-Marne.

Le 12.11 L'US Plancy formule une demande d'arbitres que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 13.11 puis le 16.11 Rachid AIT AMEUR confirme son indisponibilité pour le 17.11.

Le 13.11 Patrick BLOND signale avoir constaté une faute technique dans le cadre d'une observation. François lui donne la conduite à tenir en pareil cas.

Le 13.11 Jean-Claude THIEBLEMONT et Anouar ELBOUSSAIDI annoncent leur absence à la convocation en CDA du 20.11. La CDA reste en attente des justificatifs pour Anouar.

Le 14.11 Le FC Nogentais dépose une demande d'arbitres que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 14.11 Le FC Barberey dépose une demande d'arbitre/ou délégué hors délai.

Le 14.11 Mustapha AZEGAGH demande les consignes à suivre dans le cadre d'un premier échange qu'il va réaliser. François lui fait une réponse.

Le 16.11 Yann MEMBRADO interroge la ligue suite au versement d'indemnité supérieure à ses attentes. Il s'agit d'un versement suite à un match en nocturne et en semaine.

Le 18.11 Alan GOUTHIER demande à Francis conseils suite à la pose de deux réserves techniques. Francis puis François SALINGUE se mettent en lien avec ce jeune arbitre

Le 19.11 Grégory RAMOND sollicite Francis pour la rédaction d'un rapport disciplinaire.

### **3.2 Informations CDA**

François SALINGUE fait une réponse le 26.10 à David LOBREAU suite à sa réflexion sur les maillots d'échauffement (cf pv4). Il transmet à Christophe DEBART, à sa demande, le mémento de l'arbitre élaboré par la CDA.

Un courriel est envoyé le 24.10.18 à l'ensemble des arbitres reçus à la dernière FIA avec un lien vers un support vidéo sur l'utilisation de la FMI.

Les courriers de sanctions suite à la CDA du 23.10 sont envoyés aux intéressés avec copie à leur club le 16.11.18

François SALINGUE envoie à la CDA 52 les documents nécessaires au bon déroulement des échanges du 11 et 25.11.18

Les résultats du rassemblement du 15.09 sont envoyés le 27.10 à l'ensemble des arbitres via la boîte CDA par son président. Les avertissements pour absence au rassemblement sont envoyés le 10.11, via le DAF, aux arbitres concernés avec copie à leur club.

Le 28.10 un Président de club saisit la CDA du déroulé d'un match de son équipe du 21.10. François SALINGUE lui fait une réponse le 02.11 et écrit à l'arbitre auxiliaire concerné pour lui rappeler ses obligations dans l'hypothèse où les faits soient avérés.

La CDA suite au déroulement de deux matchs arbitrés par des arbitres auxiliaires, réfléchit à un document permettant une appréciation de la prestation de l'arbitre auxiliaire. Cette dernière pouvant être faite par un délégué désigné.

Le courrier de radiation prononcé à la CDA du 23.10 est envoyé à l'intéressé avec copie à son club le 06.11.

Thierry gère avec le DAF le souci de défraiement rencontré par nos JAD en Coupe du Grand Est le 20.10.

François SALINGUE demande aux arbitres reçus à la dernière FIA l'état d'avancée des demandes de licences. Olivier est sollicité pour l'un d'entre eux qui rencontre des soucis avec son MyFFF. Deux autres seront indisponibles sur une longue période suite à une blessure (ROYER Vianney et PECHEUX Aurélien). La CDA leur souhaite un prompt rétablissement.

Thierry, après avoir été désigné sur un match FFSU, a des échanges avec le responsable régional de cette compétition, ceci en raison des débordements qu'il a eu à gérer sur le match. La Direction du District est également consultée sur la gestion de ce dossier.

Le 10.11, s'est déroulé le rattrapage pour les arbitres absents excusés au rassemblement du 15.09. Sur les 13 convoqués aux tests écrits 6 sont absents. Sont ainsi avertis par la CDA et sanctionnés de la nullité de leurs tests de début de saison, conformément à l'article 30 du RI de la CDA :

- BENDAOU SIDI Ahmed ; CHARPENTIER Luca ; EL BOUSSAIDI Anouar ; MAHALINGAM Steephan ; OSSENT Théo et TOUSSAINT Éric.

Ils recevront cette sanction par courrier, avec copie au club.

Pour le test physique, seuls 2 l'ont fait et réussi sur les 6 possibles. Deux autres arbitres gardent le droit de passer leur test physique : Thierry RAYBAUDI et Fabien CHOLLIER.

La CDA remercie Bastien Dechépy, CTA, pour la confection des tests écrits et vidéo.

Suite à des problèmes rencontrés avec des arbitres auxiliaires dans leur façon d'officier (pas d'équité, une attitude pro club, manque d'honnêteté, ...), François SALINGUE s'est entretenu avec Cédric BOUGE afin de réfléchir ensemble à la mise au point d'un rapport d'observation auxiliaire qui serait mis à disposition de tous les délégués. Ce document serait simple d'utilisation et s'attacherait aux valeurs sportives plus qu'à la technique d'arbitrage, les attentes étant différentes des arbitres officiels.

La CDA demande la mise en ligne, le 12.11, d'un test des connaissances destinés aux arbitres et observateurs sous la forme du volontariat et avec communication des résultats instantanément. Il semble que les adresses mail terminant par laposte.net et free.fr ne soient pas accessibles au test.

L'ensemble des arbitres est destinataire d'un courrier indiquant la conduite à tenir en cas de problème d'utilisation de la FMI. Les consignes sont également disponibles via le lien ci-après :

<https://district-aube.ffr.fr/wp-content/uploads/sites/58/bsk-pdf-manager/8dddffd72cc4764b787d6b146fcd2bbb.pdf>

La CDA alerte l'ensemble des arbitres qui ne remplissent pas dans les délais leurs obligations administratives (saisine annexe de la FMI, rédaction de rapport sous 48h..) qu'ils s'exposent à des sanctions qui seront prononcées par la commission des compétitions et /ou la commission de discipline.

### **3.3 Informations District**

Jean-Michel TAVERNE adhère à l'idée des sanctions envers les arbitres ne remplissant pas les consignes pour l'utilisation des annexes à la FMI et l'envoi des rapports sous 48h, à condition que ce ne soit pas les clubs qui paient. Il semble qu'un barème de sanction existe déjà et qu'il revient à la commission des compétitions de l'appliquer. François SALINGUE demande néanmoins à ce que les arbitres sanctionnés en soit informés rapidement afin d'éviter des sanctions supplémentaires et évitables.

Les arbitres majors de leur catégorie pour la saison 2017-2018 sont convoqués pour la remise de leur récompense le 19.11.18 à l'occasion de l'AG du District.

Le Comité Directeur en date du 30.10.18 a validé la démission de Clément BALAINE. François SALINGUE demande des explications complémentaires considérant l'annulation des autres démissions effectuées à la CDA du 25.09.18 par un mail du Président du District en date du 02.10, sans réponse.

Le Comité Directeur informe également que les clubs se verront remettre des bons d'achat à valoir chez l'équipementier Nike. La CDA encourage les arbitres à se rapprocher de leurs clubs pour pouvoir également en bénéficier.

La convocation pour le rattrapage du 10.11 est envoyée à Ahmed BRAHIM le 29.10.

Les convocations à la CDA du 20.11 sont envoyées le 13.11 et la sanction de la dernière CDA est envoyée le 16.11 à l'arbitre concerné avec copie à son club.

Le DAF informe le 13.11 qu'en raison du mouvement de manifestation prévu le 17.11, les rencontres en U19, U17 et U15 sont reportées au 24.11. La ligue avait fait la même préconisation début novembre.

Le 14.11, le DAF signale deux nouveaux candidats pour la FIA de décembre.

### **3.4 La commission des compétitions informe :**

De la présence dans les textes du district de deux sanctions applicables par ses soins aux arbitres qui :

- Oublient l'utilisation des observations d'après match via l'annexe, sont amendables de 10 euros par le code 54
- Envoyent un rapport hors délais, sont amendables de 10 euros par le code 55

Le 29.10 que le match en U17 FC Morgendois 1 / Rosières 1 initialement prévu à 14h30 le 10.11 débutera à 16h00 à Saint Just Sauvage.

Le 30.10 que les matchs Ramerupt 1 / Maizières-Chatres 1 et FC Nogentais 1 – Bar sur Aube1 en coupe de l'Aube du 14.10 sont reprogrammés le 18.11.

Le 31.10 de la liste des arbitres absents à désignations sur les journées du 20-21 et 27-28.11. Les arbitres absents ont justifié de leur absence.

Le 02.11 du forfait de l'équipe de Creney pour le match du 03.11 en U17 l'opposant à l'ESNA 1.

Avoir réclamé le 07.11 à Achmine SMAIL un rapport circonstancié pour le match du 04.11 US Vendeuvre 2 / ASIA 1 en D2 suite à la non transmission de la FMI.

Le 05.11, la commission des compétitions demande un avis de la CDA sur un match s'étant déroulé le 04.11. Suite à une autre rencontre jouée ce même week-end, la CDA est consultée, et interpellée par un club, pour d'autres faits qui se sont déroulés et qui concernent l'arbitrage d'un bénévole. François Salingue et Cédric Bougé ont étudié les pièces et fait part de leur remarque pour ces deux dossiers.

De la délocalisation à Plancy l'Abbaye du match ESNA 1 / Melda-S3 Academy 1 en U15 du 10.11 à 15h. De même le match en U15 opposant Vaudoise-Virey 1 à Ource-Riceys 1 du 10.11 se jouera à St Parres les Vaudes.

Le 08.11, du tirage au sort des 8ème de finale des Coupes ELITE et ROY.

Le 14.11 du report du match d'U17 FC Morgendois1 / Creney-ASVPO-AGT 1 du 24.11 au 15.12 en raison du report de la journée programmée le 17.11 au 24.11.

Le 15.11 de la liste des arbitres absents à désignation sur les journées du 3-4 et 10-11 novembre

Le 19.11 du report du match d'U15 St Julien2 / Montier Est Aubois2 du 24.11 au 08.12 avec l'accord des 2 clubs

### **3.5 Informations Ligue**

La ligue rappelle le 06.11, qu'il appartient au club qui reçoit de défrayer les arbitres pour les matchs de coupe du Grand Est, Coupe de France et Coupe Gambardella.

### **3.6 Informations de la CRA**

Après en avoir fait la demande (cf. PV n°4) la CRA indique que, pour la Coupe du Grand Est, c'est le club qui reçoit qui règle les frais d'arbitrage aussi bien en adultes qu'en jeunes. Une information à l'ensemble des arbitres est faite par le DAF le 25.10.

Le pôle jeune de la CRA fait connaître sa présélection, suite au rassemblement du 02.11, des JAL pouvant candidater pour la saison 2019-2020 à la fédération. Il n'y a pas d'Aubois sur cette liste.

La CRA demande à avoir un interlocuteur spécifique pour les AA. Après concertation en CDA, François Salingue souhaite proposer le nom de Pascal Dalla-Pozza. La CDA accepte cette proposition. François va se mettre en relation avec Pascal.

Il était également demandé un référent arbitrage féminin, François SALINGUE a rappelé qu'il s'était proposé courant septembre.

Le 04.11 Aurélien CHEDRU s'étonne de ne pas avoir ses résultats suite à l'examen ligue du 08.09. Son message est transmis à la CRA et Bastien DECHEPY lui répond directement.

Remerciements à la CRA Grand-Est pour l'envoi de son PV n°2 le 06.11.18

Le 07.11, Bastien Dechépy sollicite les formateurs initiateurs afin de connaître ceux intéressés pour devenir formateur 1<sup>er</sup> degré. Francis CUNY et François SALINGUE y répondent favorablement.

Suite à la démission de Vincent Merulla représentant les présidents de CDA en CRA, il a été décidé que les présidents de CDA participeraient désormais aux réunions de CRA des territoires afin de garder du lien.

Le 17.11, la CRA envoie un récapitulatif des règlements particuliers des compétitions en Grand-Est. Cette information est relayée à tous nos arbitres et observateurs par la Direction du DAF le 20.11.

Remerciement à Stéphane Villemin pour l'envoi des PV n°5 et 6 de la CFA le 17.11.18

### **3.7 La commission des compétitions ligue informe :**

Le 25.10 que le match de R2 : Bar sur Aube / Foyer Barséquanais du 28.10 est reporté au 01.11.18 et que le match en U18 féminines Vaudoise / FC Nogentais du 27.10 est reporté après accord des 2 clubs au 14.11.

Le 26.10 que les matchs du 28.10 en Coupe de France sont avancés à 14h30 en raison des conditions météorologiques.

Le 26.10, du forfait en U18 féminines du club d'Ay CS pour le match du 27.10 l'opposant au FCAT.

Le 31.10 du report du match ASVPO / Rosières en U19 du 17.11 au 24.11 suite à l'accord des 2 clubs. De même le match en U18 féminines du 03.11 FC Nogentais 1 / St Memmie 1 est reporté à une date ultérieure.

Des ajustements de programmation et la mise à jour des rencontres en retard en raison de la Coupe de France le 18.11 ou de la Coupe du Grand-Est le 25.11.18.

Le 12.11 du report du match en U18 féminines Vaudoise - FC Nogentais prévu le 14.11 au 30.03.19 puis le 14.11 de la mise à jour des rencontres en retard des championnats féminins

#### **4. DESIGNATIONS**

##### **4.1 Adultes (Bernard Prémoselli)**

Le 13.11, Bernard informe que deux nouveaux arbitres, Mohamed EL MOUDNI et Loïc DUPOUY, débutent le 02.12. Il questionne sur l'indisponibilité de Fabien CHOLLIER qui devrait être prolongée.

Suite aux incidents survenus lors d'une rencontre le 04.11, François SALINGUE demande à Bernard de désigner un arbitre officiel sur le match retour.

##### **4.2 Jeunes (Thierry Raybaudi)**

Gatien PIERROT, désignateur ligue, sollicite Thierry pour une désignation en urgence d'un JAD sur un match de CN U17 puis un autre en R1 U17. Le lien entre les deux désignateurs est permanent afin de s'ajuster aux besoins.

Thierry informe le 27.10 Paul BERTHOLLE, Clément KRAFT, Alexis PHEDOROFF et Clément TURPIN d'une désignation pour le 03.11 en Coupe du Grand-Est.

Le 06.11 Alexandre PACHECO-PIRES se met à l'entière disposition de Thierry car cesse la fonction de joueur pour se consacrer à l'arbitrage.

Thierry constate qu'aucune défection n'est à noter depuis la dernière CDA de la part de nos jeunes arbitres. Il informe que les jeunes arbitres reçus à la dernière FIA débiteront, si leur situation administrative le permet, après la trêve.

Deux de nos jeunes arbitres ont la chance de pouvoir faire un 5<sup>ème</sup> tour de la coupe Gambardella.

François SALINGUE demande à Thierry et Francis de veiller à bien prévenir les nouveaux jeunes stagiaires lorsque leurs premières désignations arriveront afin qu'ils ne soient pas absents à leur match et prennent l'habitude de consulter leur compte MyFFF.

### **4.3 Observations – Tutorats**

Nicolas communique, le 08.11, à l'ensemble des tuteurs du DAF les documents utiles aux tutorats ainsi que la liste des nouveaux arbitres issus de la dernière FIA qui seront à voir prochainement.

Jean-Michel BANRY informe que les tutorats des candidats adultes issus de la dernière FIA vont débiter. Il communique l'avancée des tutorats et observations (les AA sont faites ; en D3 il manque une observation ; en D2 et D1 il manque 10 observations). Jean-Michel revient sur les cas d'arbitres actuellement indisponible et vont nécessiter un ajustement des désignations.

Jean-Michel fait également un bref retour sur les dernières décisions prises par la commission de discipline.

José revient sur son observation d'un jeune arbitre. Au regard du retour fait, il sera mis en place une nouvelle observation, effectuée par Jean Michel BANRY membre de la CDA.

## **5. ETDA**

François SALINGUE a proposé à tous les arbitres un premier test en ligne pour les volontaires sur le thème des placements sur le terrain. Un second test vient d'être proposé à tous les arbitres et observateurs sur 20 séquences vidéo. Il est possible d'y répondre jusqu'au 30.11. D'autres tests seront proposés aux arbitres par les membres de la CDA. La CDA félicite ceux qui jouent le jeu car l'objectif est de faire progresser les arbitres sur les connaissances théoriques mais surtout sur les tests qui se tiennent lors des rassemblements. Pour le moment, les résultats sont globalement corrects. Remerciements à la CRA pour la mise à disposition des supports techniques.

### **5.1 Formation Ligue adultes et jeunes**

#### **5.1.1 Adultes (Sébastien)**

Une première formation s'est tenue le 09.11 à 19h à laquelle Thomas DE FARIA et Kenny TRANSLER ont participé. François SALINGUE a tenu à accueillir avec Sébastien ces candidats à la candidature afin de rappeler les attentes de la CDA pour être présenté à la CRA, mais aussi les attentes régionales.

Anthony PEREZ n'a pas participé à cette première séance de formation à la suite d'une incompréhension sur son statut. Sébastien BOURDIER va prendre contact avec lui. Nabil BOULACHEB sera intégrer au groupe.

Sébastien a réalisé un test de niveau ligue et les résultats sont assez faibles. Nos candidats à la candidature doivent donc effectuer un travail personnel conséquent. La prochaine séance de travail est prévue le 14.12.18 au DAF.

François Salingue demande à Sébastien et Yohann d'inciter les candidats à effectuer les tests vidéo mis à disposition en ligne, sous forme d'entraînement.

### 5.1.2 Jeunes (Yohann)

Yohann envoie le 02.11, via le DAF, un appel à candidature aux jeunes arbitres du district désireux de devenir JAL. A ce jour : Nabil IRCHAL, Halim CHANDOURI, Abdelziz LACHAL, Corentin BOLLE, David AVETISSIAN, Nassim YAKINE, Tristan BIROST, Lois FAGIOLINI, Clément KRAFT, Lahouari KOUIDER, Floris et Maëlie DEGAND se sont déclarés intéressés. Maëlie suivra cette formation à distance en raison de ses obligations scolaires.

La CDA accepte toutes ces candidatures sauf celles de :

- Abdelaziz LACHAL en raison de son manque d'implication les années précédentes dans la formation mais aussi pour ses absences répétées à désignations.
- Nabil IRCHAL qui ne remplit pas les critères d'autonomie exigés par la CRA

Yohann envoie, le 11.11, un premier questionnaire maison à rendre avant le 26.11. Il demande par ailleurs à l'ensemble des candidats un engagement par écrit du respect des règles d'un bon fonctionnement de groupe.

Yohann prévoit de faire avant la fin d'année une séance de travail en présentiel au DAF.

La CRA propose, en complément du travail de Yohann, l'envoi mensuel de questionnaires en ligne pour les JAD souhaitant progresser sachant que le prochain examen JAL est prévu en janvier ou février 2019. Un second questionnaire est en ligne le 20.11

### 5.2 Pôle physique

François constate une baisse de l'effectif. Néanmoins les présents travaillent bien.

### 5.3 Pôle Potentiel Talent

François BIDAULT fait le point sur les arbitres présentant un potentiel à soutenir et accompagner. Il doit revoir un arbitre dont le match n'a pas été à son terme et observera les deux jeunes repérés après la trêve.

### 5.4 FIA

Les demandes de réservations des salles et terrain pour la prochaine FIA sont faites le 24.10.18.

Le 06.11, Yildiz EMRE, candidat de la FIA de décembre 2017, fait savoir qu'il aimerait participer au module n°7 de la prochaine FIA prévu en 01.19 car il ne l'a pas encore effectué.

Nicolas SPAY propose une mise à jour des fiches de candidatures pour la prochaine FIA. Ces dernières sont validées et mises en ligne sur le site du DAF le 07.11. De même, le courrier de convocation a été revu et validé par le District.

François SALINGUE informe les clubs et les candidats ayant participé partiellement ou ayant échoué aux précédentes FIA de la tenue de la session de décembre 2018.

François SALINGUE fait parvenir au DAF la demande de défraiement des intervenants à la FIA. François BIDAULT et lui-même y ont renoncé. Les autres intervenants à l'initiative de Nicolas peuvent s'ils le souhaitent investir dans des polos « Formateur Arbitre ».

La Direction du DAF nous a fait parvenir une liste de 18 candidats. La CDA a demandé à l'ESTAC qu'elle était l'objectif de ces candidats. S'il s'agit de formation des arbitres officiels, dans ce cas cela passe obligatoirement par le suivi de la formation initiale dans son intégralité et dans les conditions imposées par la FFF mais aussi pour ne pas faire de jurisprudence avec les autres clubs. S'il s'agit de les sensibiliser à l'arbitrage, dans ce cas cela se fera de façon interne aux clubs avec les arbitres dont ils disposent.

Le 12.11 TORVILLIERS AC confirme la présence de son candidat ayant échoué à la dernière FIA à celle qui débutera le 1<sup>er</sup>.12.18.

### **5.5 Formation auxiliaire**

La fiche de candidature est mise en ligne sur le site du DAF le 07.11. A ce jour seulement 6 candidats. Cette formation est maintenue et sera assurée par Sébastien le 08.12.18 au DAF

### **6. Préparation du rassemblement d'hiver**

Le rassemblement d'hiver des arbitres est prévu le Samedi 19 Janvier 2018 de 13h30 à 18h00.

La réservation des salles est faite le 20.11.18. François SALINGUE se charge de faire les convocations qui seront envoyées via le DAF.

Au cours de cette demi-journée, un test de connaissance sera à effectuer et il comptera pour le classement de fin de saison : un test vidéo (coefficient 1) et un questionnaire écrit (coefficient 1). Ces résultats seront ajoutés à ceux de début de saison pour faire la moyenne théorique. Le reste de la journée sera consacrée à des discussions techniques en lien avec les observations faites sur les rapports d'observation depuis le début de la saison.

Un point sera également fait avec les observateurs par Nicolas SPAY.

La CDA rappelle que la présence aux rassemblements d'arbitres est obligatoire conformément à l'article 18 des Statuts de l'Arbitrage.

### **7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

Cédric, absent ce soir, fait savoir que la modification des statuts du DAF concernant les arbitres auxiliaires a été validée par l'Assemblée Générale. Ainsi, cette année une seule session en décembre sera organisée. A partir

de la saison prochaine, une seule saison de formation/recyclage sera proposée en début de saison pour la publication d'une liste officielle à l'automne valable pour toute la saison.

Cédric informe également avoir communiqué des dates des prochaines formations (FIA et auxiliaires) à l'occasion de l'AG du DAF du 19.11.18.

Francis questionne sur une éventuelle tenue d'une formation FUTSAL. Pour le moment cela n'est pas d'actualité.

Sébastien indique avoir été sollicité par la CRA pour être au niveau local le référent Foot Valeur. Il questionne par ailleurs sur le processus d'attribution des médailles d'honneur de la nouvelle ligue. François SALINGUE revoit cette question avec la CRA.

Olivier indique que les jeunes arbitres ayant une licence joueur et souhaitant créer leur compte MyFFF doivent utiliser les mêmes informations afin d'éviter les bugs.

Thierry signale que notre ancien collègue DE MITRI Arnaud souhaite participer à la prochaine FIA.

François BIDAULT revient sur les rencontres à Nancy ayant pour objectif le recrutement et la fidélisation des arbitres. En sa qualité de Président de cette commission pour notre District, François a eu l'occasion d'échanger avec ses homologues des autres districts. Il est en cours de constitution de sa commission qui devrait avoir une première séance de travail début 2019. La rencontre avec Alain SARS le 15.12 a défini de rôle de cette commission qui est entre autres de soutenir le référent club. Une telle commission est également prévue au niveau régional. Sébastien l'accompagnera pour représenter la CDA Aube, François étant désigné en Alsace ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, François SALINGUE, lève la séance à 21h50

La prochaine réunion n°6 de la C.D.A. est prévue le 18.12.2018 à 18h45

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA